

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de S. MOHAMMAD, Conseillère communale, relative au devoir de sensibilisation et d'information auprès de la population anderlechtoise sur le conflit israélo-palestinien.

Madame S. MOHAMMAD donne lecture du texte suivant :

Mevrouw S. MOHAMMAD geeft lezing van de volgende tekst:

Il y a 2 ans, le groupe « ECOLO-GROEN » avait déposé une motion concernant les relations entre Israël et la Palestine. Cette motion tendait, en ses différents points, à mener une campagne de sensibilisation dans les écoles, en parlant ou en éduquant quant à ce conflit. J'aimerais obtenir des informations sur ce qui a été fait depuis le dépôt cette motion.

Monsieur l'Echevin MILQUET donne lecture de la réponse suivante :

Mijnheer de Schepen MILQUET geeft lezing van het volgend antwoord:

Votre question me permet de faire le point sur les différentes actions entreprises suite à la motion adoptée en 2021 concernant le conflit israélo-palestinien. Les événements horribles et meurtriers de ces deux derniers mois rappellent en effet à tous cette actualité.

Concernant la sensibilisation, nous avons mis la Palestine à l'honneur lors du festival de la « Solidarité internationale » en octobre 2021, avec notamment :

- L'exposition « *Israël-Palestine : culture et résistance* » (AIM-ONG)
- Les panneaux photographiques « *Les femmes en Palestine* » installés à l'époque sur la place du Conseil
- Un panneau de sensibilisation a été également installé dans le quartier de Scheut.
- Une journée entière du festival a été dédiée à la Palestine avec des conférences, des spectacles culturels, des débats, des témoignages... L'événement avait d'ailleurs fait l'objet d'un reportage de la télévision palestinienne.

Concernant le soutien au secteur associatif anderlechtois sur ces questions, plusieurs projets ont été financés dans le cadre de l'appel à projet « Solidarité internationale » :

- 2021 :
 - Installation de panneaux photos avec QR code pour accéder à des témoignages de femmes en Palestine (« Seingalt »)
 - Exposition sur le voyages de jeunes en Palestine via des photos, projection vidéo et atelier culinaire (« Javva »)
- 2022 :

- L'ASBL « JAVVA » a organisé une exposition, une conférence et des workshops dans les écoles et dans les associations. Elle a également présenté des capsules vidéos de différents portraits de jeunes palestiniens et des ateliers sur la situation particulière d'Hébron (où la colonisation se situe dans la ville même).
- 2023 :
 - Nous avons financé une action en milieu scolaire basée sur le film : « *Un divan sur la colline* » afin de parler du conflit israélo-palestinien, avec la réalisation d'un dossier pédagogique et invitation de classes anderlechtoises à voir le film et à en débattre avec un professeur d'Histoire et les réalisateurs (« Seingalt »).

Dans le futur, nous espérons renforcer encore ces actions de sensibilisation.

Concernant la possibilité de coopération entre Anderlecht et une localité palestinienne, nous travaillons maintenant depuis un an et demi sur un partenariat avec la Commune de Qarawad, située près de Naplouse. Nous coopérons à cet égard avec 5 associations différentes qui renforcent et appuient le projet dont « PAC », « Seingalt », « Ama Jeunesse », « La Maison internationale de Tournai ».

Lors d'une mission effectuée en Palestine il y a un an, jour pour jour, j'ai rencontré les autorités de la Commune de Qarawat pour définir le projet de partenariat ensemble. Les associations anderlechtoises : « Seingalt » et « AMA Jeunesse » faisaient d'ailleurs partie de la délégation. L'objectif consiste en la création d'une « Maison de la Culture et de la Cohésion sociale », avec également une finalité de formation professionnelle.

Lors de cette mission, je me suis également rendu à Ramallah, Bethléem et Hébron afin de trouver des partenaires locaux pour le projet. Plusieurs ont répondu à l'appel : « Intersect » (actif dans la promotion du numérique, des start-ups et de l'entrepreneuriat féminin), la « Palestinian Circus School » de Ramallah et la « Fondation Al-Rowad » pour la formation professionnelle, située dans le camp de réfugiés d'Aida (près de Bethléem), où nous avons séjourné durant deux jours.

Notre projet est maintenant prêt depuis bientôt un an et sommes en attente de l'appel à projet de « Wallonie-Bruxelles International » qui a malheureusement été reporté deux fois. Il devrait sortir en février et nous avons de grandes chances d'être sélectionnés.

Parallèlement à ce projet de coopération, nous travaillons également, sur suggestion de la Représentation diplomatique de Palestine à Bruxelles, sur un projet de jumelage avec la Ville de Hébron. Nous espérons pouvoir signer un accord début 2024 et proposer un événement de sensibilisation à cette occasion. Hébron restant la seule ville de Cisjordanie à ne pas avoir de jumelage en Belgique.

Voilà pour la réponse que je souhaitais vous apporter, je pense que nous avons été assez actifs sur les différents points soulevés. Évidemment, nous ne sommes qu'une Commune belge avec ses moyens modestes mais, comme le dit la citation ; *"L'importance réside dans chaque pièce, même la plus petite, pour compléter le puzzle de la fierté."*

S. MOHAMMAD dit qu'on ne doit pas arrêter d'interpeller et de sensibiliser par rapport à la situation actuelle. L'objet de cette motion est de mettre en lumière la situation de la guerre Israélo-Palestinienne. Cette situation extrêmement préoccupante pour tout Etat qui se dit démocrate, pour toute Commune qui se dit démocrate. Malgré la trêve, malgré l'échange d'otages, pour nous, une victime reste une victime et il faut que ces victimes soient protégées. Il faut que nous mettions un œuvre tous les moyens diplomatiques nécessaires, pour pouvoir arrêter ce qui est en train de se passer. Nous demandons au Collège, à appeler à un vrai cessez-le-feu. Israël doit respecter le droit international, ce que notre Premier Ministre DE CROO avait exprimé lors de son déplacement. La réaction du Gouvernement israélien avait été assez disproportionné, on demande simplement le respect du droit international. La situation ne se pacifiera pas, l'instrumentalisation de cette guerre se poursuivra tant qu'il n'y aura pas un cessez-le-feu.

Le groupe « ECOLO-GROEN » a déposé cette motion composée de différents points. S. MOHAMMAD laissera la parole aux Conseillers mais il faut que l'aide humanitaire et que l'aide au développement des populations en territoire palestinien occupé soient respectés. L'acheminement d'un couloir d'aide international doit être ouvert. Le groupe « ECOLO-GROEN » demande que la Cour Pénale internationale puisse aussi enquêter sur la situation qui se déroule en Israël et en Palestine.

G. BORDONARO ajoute que ce qui se passe à Gaza et en Cisjordanie est d'une gravité sans nom. Onze milles personnes ont été tuées, dont cinq milles enfants. Des bombardements acharnés ont ciblé consciemment des hôpitaux et des écoles. L'Etat d'Israël a coupé le carburant, l'eau, etc. Gaza est déjà une prison à ciel ouvert depuis des dizaines d'années, mais sa population doit fuir pour aller plus loin alors qu'on la bombarde. Plusieurs ONG parlent d'un nettoyage ethnique, il faut absolument que cet acharnement cesse. Le plus urgent aujourd'hui est un appel sans condition à cesser le feu, afin d'arrêter le massacre en cours. La motion condamne aussi le blocus illégal de Gaza par Israël, ainsi que la politique de colonisation menée par Israël depuis 1948 sur la Palestine, qui est la source du problème. Tant qu'on ne parvient pas à résoudre, à dénoncer, à sanctionner et à utiliser toutes les forces nécessaires pour arrêter cette colonisation, une paix durable est difficilement visible.

G. VERSTRAETEN zal zich onthouden op deze motie. Hij zal in ieder geval niet tegen stemmen omdat hij een zekere sympathie heeft voor bepaalde zaken die in de motie zijn opgenomen. Hij onthoudt zich om dezelfde reden die hij uitgedrukt heeft bij een vroegere motie die men in de Gemeenteraad heeft aangenomen, met betrekking tot het Israëliisch Palestijns conflict. Hij vindt dat dit het geschikte cenakel niet is om aan internationale politiek te doen en ook om niet een kant te kiezen in wat het meest complexe en oudste conflict is. Dat is complex en hij denkt niet dat de gemeenteraad al de best geplaatst is om daar felle standpunten op te nemen.

Wat de gemeenteraad op de eerste plaats over moet bekommeren, is zijn eigen inwoners, zijn eigen bevolking. Hij denkt dat het beter was geweest om te proberen daar een goede motie over te maken, over de joodse bevolking die in Anderlecht of Brussel is, die op dit moment mee beladen wordt met alle foute zaken die door de

regering in Israël ondernomen wordt, en dat er steeds meer antisemitische incidenten zijn, en die angst hebben voor hun leven en voor hun bestaan op dit moment.

Men moet ook bekommeren om de inwoners, die zonder twijfel in Anderlecht zullen hebben, die zelf Palestijnse wortels hebben, die misschien als Palestijnse vluchtelingen in Anderlecht naartoe gekomen zijn en zich gevestigd hebben, en die vandaag zonder twijfel ook nog familie zullen hebben in Gaza, en die voor het overleven en het welzijn van hun familie vrezen.

Dat maakt dat men in de Anderlechtse samenleving enorme spanningen ontstaan en men moet vermijden om al te felle standpunten in te nemen als gemeentebestuur over dat conflict, waar enorm veel meespeelt, enorm veel geschiedenis achter steekt om daar kanten te kiezen. G. VERSTRAETEN denkt dat het meer aangewezen is dat de Federale Staat zich daarover uitsprekt of dat laten aan de diplomatie. Maar de gemeente op de eerste plaats bekommeren hoe men ervoor zorgt ondanks de spanningen die dat conflict veroorzaakt, de angsten van onze inwoners, hoe men ervoor zorgt dat men wel vreedzaam, democratisch en met respect voor elkaar zou kunnen samenleven en dezelfde waarden kunnen blijven uitdragen.

Als die motie was gekomen, had hij met veel plezier voorgestemd maar op deze zal hij zich dus onthouden.

L. MOSTEFA confirme que le groupe socialiste dénonce toute forme de violence et souligne l'importance du respecter du Droit international selon lequel toutes les parties ont le devoir de protéger les Droits humains, ce qui n'est pas le cas pour le Gouvernement d'Israël. En conclusion, le groupe appelle à cesser le feu immédiatement, et à libérer tous les otages, afin de permettre une aide humanitaire et les soins aux victimes que tout le monde a pu voir dans les médias, ce qui en a choqué plus d'un. Il espère un jour voir se produire un processus de paix dans la région.